

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 JANVIER 2019**  
**PROJET DE DELIBERATION**

**Finances n° 2019-005: Budget supplémentaire de l'exercice 2018 - Approbation**

Monsieur le Maire expose :

Le budget primitif pour 2018 ayant été voté le 29 mars 2018 sans reprise anticipée des résultats, il convient de procéder à l'adoption d'un budget supplémentaire pour 2018.

Ce budget supplémentaire (autorisé par la loi jusqu'au 21 janvier de l'année N+1) a pour objet de procéder à la reprise dans le budget 2018 des résultats de l'exercice 2017, au vu des résultats du compte administratifs et des décisions d'affectation du résultat, ainsi que des restes à réaliser de crédits d'investissement. Il permet également de procéder à des ajustements des prévisions par rapport au budget primitif, ainsi qu'à des inscriptions nouvelles en dépenses comme en recettes.

Cette année le budget de la commune a été fortement impacté en cours d'année par l'entrée dans les recettes communales d'investissement du produit de la cession d'une partie des Communaux. Au regard d'un déficit issu de l'exercice 2017 qui vient impacter cette année la section de fonctionnement, il convenait également d'attendre quasiment la fin de l'exercice budgétaire pour ajuster de manière la plus précise la répartition des crédits restants afin d'absorber le déficit.

Il est à noter qu'aucune dépense nouvelle n'impacte le budget supplémentaire 2018 en section de fonctionnement, et que l'équilibre du BP 2018 est demeuré le même, à hauteur de 6 814 874.00 euros, en dépenses comme en recettes.

Concernant l'investissement, l'inscription dans la section d'investissement des recettes issues des Communaux (en DM 1 votée en décembre dernier) vient ajouter un suréquilibre de la section de recettes d'investissement. Il convenait également d'ajuster certains postes de dépenses d'investissement (notamment sur des opérations de travaux) en fonction des dépassements.

Il est par conséquent demandé au Conseil Municipal d'approuver le budget supplémentaire selon les équilibres suivants:

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>BP 2018</b>	<b>BS 2018</b>	<b>BP+DM+BS</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES+ORDRES</b>	<b>6 814 874,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 814 874,00</b>
002- DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00	301 422,18	301 422,18
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES	6 524 867,18	-301 422,18	6 223 445,00
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 994 585,10	-139 710,18	1 854 874,92
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 575 850,00	-155 675,00	3 420 175,00
65 - Autres charges de gestion courante	239 132,08	21 922,00	261 054,08
014- ATTENUATION DE PRODUITS	475 000,00	-38 159,00	436 841,00
66 - CHARGES FINANCIERES	239 700,00	10 200,00	249 900,00

67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	600,00	0,00	600,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	290 006,82	0,00	290 006,82
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 814 874,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 814 874,00</b>
002- Excédent de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00
013 - Atténuation de charges	100 000,00	0,00	100 000,00
7- COMPTES DE PRODUITS	6 714 874,00	0,00	6 714 874,00
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>BP 2018</b>	<b>BS</b>	<b>BP+DM1+BS</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT REELLES + ORDRES</b>	<b>10 068 158,00</b>	<b>601 962,00</b>	<b>17 588 923,14</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT REELLES	10 068 158,00	482 100	17 469 061,14
16 Emprunts et dettes assimilées	2 177 848,00	8 000,00	9 149 039,14
20-Immobilisations incorporelles	472 600,00	-40 000,00	543 600,00
204- Subventions d'équipement versées (hors opérations)	2 818 000,00	120 000,00	2 969 000,00
21- immobilisations corporelles (hors opérations)	2 368 850,00	0,00	2 456 700,00
22- Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23- Immobilisations en cours	1 550 860,00	0,00	1 626 860,00
Opérations d'équipement	0	394 100	394 100
27- Autres immobilisations financières	680 000,00	0,00	680 000,00
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
041- Opérations patrimoniales	0,00	119 862,00	119 862,00
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT REELLES + ORDRES</b>	<b>10 068 158,00</b>	<b>-3 865 196,02</b>	<b>33 913 102,84</b>
001 Excédent d'investissement reporté	0,00	587 371,98	587 371,98
024- Produit de cessions	3 119 544,00	0,00	30 709 822,86
1022- Fonds globalisés d'investissement	240 422,18	0,00	240 422,18
13-SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 845 617,00	0,00	1 845 617,00
16- EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 572 568,00	-4 452 568,00	120 000,00
040- Op. d'ordre de transfert entre sections	290 006,82	0,00	290 006,82
041- Opérations patrimoniales	0,00	0,00	1192,00

**Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil Municipal :**

- **D'approuver** le budget supplémentaire de l'exercice 2018, conformément au document budgétaire annexé.
- **De donner** à M. le Maire en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de chaque chapitre, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire.
- **D'autoriser** M. le Maire en tant que de besoin, à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.